

USPF - relais d'aide et de soutien

Les femmes et les hommes de l'espace rural trouvent de l'aide sur la plateforme Internet de l'USPF. L'offre inclut une collection de fiches et de directives diverses. Ces feuilles peuvent être téléchargées sur le site Internet www.paysannes.ch. L'offre inclut également un réseau de coaches, médiateurs et avocat(e)s qui connaissent l'environnement rural et l'agriculture et qui sont recommandés par l'USPF



**Madame
Brem Kponton Christiane**

**Espace de la Médiation
Rue du Four 21
1470 Estavayer-le-Lac**

**Tel. 079 602 38 29
christiane.brem@conflit-rural.ch**

Madame Brem Kponton, vous êtes médiatrice FSM sur notre plateforme USPF «relais d'aide & de soutien». Quelles sont vos relations personnelles avec l'agriculture?

J'habite dans la Broye, une région agricole du canton de Fribourg. Mes parents ont grandi dans un environnement rural. En tant que médiatrice indépendante, je me suis engagée dans ce secteur et je compte parmi les membres fondateurs de l'association «Réseau médiation dans l'espace rural» (conflit-rural), fondée il y a plus de 10 ans. Tous les membres actifs sont des médiatrices et médiateurs certifiés, ayant un lien avec le monde rural.

www.conflit-rural.ch

Quelle est la motivation qui vous a poussé à mettre à disposition vos services sur la plateforme USPF?

De nombreuses exploitations agricoles sont des entreprises familiales. La médiation peut aider les familles dans des situations tendues, lorsque la communication ou les relations sont difficiles. En tant que médiatrice, j'accompagne et je soutiens les personnes concernées à trouver ensemble des solutions propres, pouvant convenir à toutes et tous.

Pourquoi des paysannes et des paysans devraient-ils s'annoncer spécifiquement auprès de vous ?

Avec la médiation, il est possible de traiter une situation problématique en tenant compte des besoins et de manière constructive, dans un cadre confidentiel. En tant que médiatrice, je suis indépendante, neutre et impartiale. Un premier contact par téléphone ne coûte rien.

Les demandes sont-elles très divergentes ou y a-t-il des points forts thématiques?

Souvent, ce sont les femmes qui s'adressent à moi, la plupart du temps, les mamans. Elles vivent difficilement les tensions et problèmes de communication entre le père et le fils, ont tenté elles-mêmes de calmer la situation, mais se trouvent dépassées. Tout le monde souffre de cette situation. Ces conflits de génération, souvent en lien avec une remise de l'exploitation, sont des situations récurrentes.

Où devrait-on, selon vous, intervenir afin qu'il y ait moins de problèmes à résoudre?

Il faut éviter d'attendre jusqu'à ce que la situation dégénère. La médiation peut également avoir des effets préventifs. P.ex. lorsque des décisions importantes sont envisagées (remise de l'exploitation, changements majeurs, etc.), il peut s'avérer judicieux de recourir à une tierce personne neutre pour accompagner les discussions. C'est pourquoi les personnes concernées ne doivent pas hésiter à contacter une médiatrice ou un médiateur.

Quels sont les points particulièrement positifs relatif à l'engagement sur la plateforme de l'USPF?

L'USPF a créé une plateforme très utile, contenant des informations précieuses et proposant des experts compétents. La collaboration mutuelle et le réseautage sont un aspect important !

Chère Madame Brem Kponton, un grand merci d'avoir répondu à nos questions.

27.03.2024